

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**Près de 200 congressistes font le point sur l'école communautaire citoyenne
à la lumière d'une gouvernance éthique et collaborative.**

Ottawa, le 23 octobre 2012 - Lors de son congrès annuel qui s'est tenu à Moncton du 18 au 20 octobre dernier, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) a permis à ses membres et partenaires de s'interroger sur la meilleure façon de mener à bien le projet rassembleur de **l'école communautaire citoyenne (ÉCC)**.

Ce 22^e congrès portait sur la **gouvernance éthique et collaborative**, deux composantes essentielles afin d'assurer le succès du déploiement de l'ÉCC. Rappelons que l'école communautaire citoyenne est une invitation à repenser la relation entre l'école francophone située en milieu minoritaire et la communauté pour favoriser la pleine participation de tous et ainsi assurer la réussite de l'apprenant.

Ce congrès a aussi été l'occasion de souligner la contribution exemplaire d'un conseiller scolaire à l'éducation des francophones en milieu minoritaire par le biais du prix Jean-Robert-Gauthier. Ce prix a été décerné cette année à Monsieur **Ernest Thibodeau**. Élu conseiller municipal du quartier 4 de la Ville de Dieppe, au Nouveau-Brunswick en mai dernier, monsieur Thibodeau est bien connu pour son implication en éducation. Il a été tour à tour conseiller scolaire, président de conseil scolaire, président de la Commission provinciale d'éducation francophone et président du Conseil d'éducation du district 01 du Nouveau-Brunswick (District scolaire francophone Sud depuis la fusion) avant de faire le saut en politique municipale.



Par ailleurs, la réussite académique, le leadership et l'implication communautaire ont aussi été à l'honneur lors de ce congrès grâce aux bourses Paul-Charbonneau décernées chaque année à des finissants du réseau des écoles secondaires de langue française de la FNCSF issus de trois régions du pays soit le l'Ouest/le Nord, le Centre et l'Est. Ces bourses ont été accordées cette année à **Geoffrey Carter** de la Saskatchewan, **Coralea Kappel** de l'Ontario et **Tyson Wilson Pierce** de la Nouvelle-Écosse.

Ces bourses sont accordées par la Fondation Éduquer en français qui est le fruit d'une collaboration entre la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et la FNCSF. À son mandat de faire la promotion de l'éducation et de l'enseignement de langue française au Canada et d'accorder les bourses Paul-Charbonneau, la Fondation offrira dorénavant un fond d'appui juridique pour les conseils scolaires francophones qui doivent aller devant les tribunaux pour défendre leurs droits de gestion scolaire.

Rappelons que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme sans but lucratif qui représente, au plan canadien, 29 conseils et commissions scolaires francophones et acadiens partout au Canada. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour mission de veiller, en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de son réseau de membres autonomes et des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire afin que tous contribuent à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française au Canada.

-30-

Renseignements : Roger Paul, directeur général de la FNCSF
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : rpaul.fnCSF@bellnet.ca